

19.11.2010 - 15:21 Uhr

Changements au sein du Conseil de Fondation de l'EPER

Zürich (ots) -

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) a élu deux nouveaux membres au Conseil de fondation de l'EPER (Entraide Protestante Suisse). Deux autres membres du Conseil de fondation seront par ailleurs élus courant 2011 pour repourvoir les postes de Roland Decorvet et de Silvia Pfeiffer-Sommerhalder.

Au début du mois, Jacques-André Schneider (Genève, né en 1952) et Martin Stingelin (Pratteln, né en 1957) ont été élus au Conseil de fondation de l'EPER pour le reste de la législature 2010-2013.

Jacques-André Schneider remplace Eveline Fiechter-Wiedemann (Chêne-Bourg, GE) qui s'est retirée en début d'année. Jacques-André Schneider est avocat et professeur titulaire en droit à l'Université de Lausanne. Ancien député au Grand Conseil du canton de Genève du Parti écologiste suisse, il a présidé pendant dix ans le Conseil d'administration de la Fondation Ethos dont il est le fondateur. Martin Stingelin remplace quant à lui le membre démissionnaire Dölf Weder (Saint Gall). Martin Stingelin est pasteur et président du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Campagne.

Début 2011, le nouveau Conseil de la FEPS décidera de la succession de Silvia Pfeiffer-Sommerhalder, membre du Conseil de fondation sortante.

Roland Decorvet quittera également le Conseil de fondation de l'EPER à la fin de l'année en cours. Il vient d'être nommé à la Direction de Nestlé Chine et élira domicile à Pékin début 2011. Sa succession sera, selon toutes prévisions, soumise au vote lors de l'assemblée des délégués de la FEPS au cours de l'été 2011.

L'EPER remercie ses anciens membres du Conseil de fondation pour leur travail et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

L'EPER (Entraide Protestante Suisse) apporte une aide humanitaire, combat les causes de la misère et permet aux plus pauvres d'accéder aux ressources vitales (eau, terre, nourriture et éducation). L'EPER lutte contre l'exploitation et aide les opprimés à s'organiser et à faire valoir leurs droits. L'objectif est de permettre à chacun de mener une vie autonome dans la dignité quelle que soit son appartenance religieuse ou ethnique. L'EPER collabore avec des organisations partenaires dans plus de 45 pays du monde. Elle vient en aide aux démunis dans leur pays, indépendamment de leur culture, de leur religion ou de leur confession. En Suisse, l'EPER défend les droits des réfugiés et joue un rôle actif dans des projets de conseil et d'intégration pour les migrants et les citoyens suisses issus de milieux sociaux défavorisés.

Compte pour les dons: CCP 10-1390-5

Contact:

Informations complémentaires :

Joëlle Herren Laufer, responsable médias : 021 613 44 59 -

herren@eper.ch

Olivier Graz, responsable communication : 021 613 40 80 -

graz@eper.ch

Numéro de permanence : 078 661 08 97

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000081/100614618> abgerufen werden.